

divertissement populaires, les écoles publiques secondaires donnent des cours du soir, les universités dirigent des services dits "d'extension", et beaucoup d'organismes bénévoles jouent un rôle fort utile.

Manitoba.—Le programme des écoles publiques du Manitoba comporte trois cycles: élémentaire (jardin d'enfants et de la I^{re} à la VI^e année), secondaire junior (de la VII^e à la IX^e), et secondaire senior (de la X^e à la XII^e). Dans les grands centres, il existe des écoles de ces trois catégories, mais dans les campagnes la plupart sinon la totalité des années sont souvent enseignées dans la même école. La centralisation scolaire est peu poussée au Manitoba et il s'y trouve encore un grand nombre de petites écoles. Le système scolaire public du Manitoba ne comporte pas d'écoles séparées, mais il existe des écoles privées ou paroissiales qui sont visitées par les inspecteurs du ministère de l'Instruction publique.

Winnipeg possède une école professionnelle à l'échelon secondaire; certains autres centres ont des écoles secondaires d'enseignement mixte. Dans plusieurs écoles, l'enseignement professionnel va de pair avec l'enseignement général. En plus, le ministère de l'Instruction publique dirige à Winnipeg une école de métiers (*Manitoba Technical Institute*) et le ministère de l'Agriculture dirige à Brandon une école d'agriculture et de sciences ménagères.

Les instituteurs du primaire reçoivent leur formation à l'école normale provinciale de Tuxedo ou à l'école normale du Collège de Brandon en y suivant un cours d'un an après la XII^e. Les professeurs du secondaire suivent un cours d'un an à l'Université du Manitoba ou au Collège de Brandon après leurs études universitaires. En outre, il se donne à l'Institut technique du Manitoba des cours d'été pour les professeurs de l'enseignement professionnel.

L'enseignement supérieur est donné par l'Université du Manitoba (à laquelle sont affiliés le Collège de Brandon, l'École de droit du Manitoba, le Collège de Saint-Boniface, le Collège Saint-Jean, le Collège Saint-Paul et l'*United College*) et par le Grand Séminaire de Saint-Boniface qui est affilié à l'Université de Montréal. La direction du programme provincial d'éducation populaire et des services dits "d'extension" de l'Université du Manitoba est du ressort du Bureau du directeur des services dits "d'extension" et d'éducation populaire de l'Université. Le ministère provincial de l'Agriculture assure un service d'enseignement agricole populaire.

Saskatchewan.—Le programme des écoles de la Saskatchewan se divise en deux cycles: cours élémentaire (jardin d'enfants et de la I^{re} à la VIII^e année) et cours supérieur (de la IX^e à la XII^e). L'immatriculation senior s'obtient à la fin de la XII^e; il n'est pas remis de certificat d'études au niveau de l'immatriculation junior, c'est-à-dire après la XI^e. Les écoles publiques et séparées (surtout de confession catholique) sont dirigées par le ministère de l'Instruction publique qui inspecte aussi toutes les écoles élémentaires privées et la plupart des écoles secondaires privées.

Le système scolaire de la Saskatchewan comprend trois écoles techniques et un nombre toujours croissant d'écoles secondaires à enseignement mixte. Il existe à Saskatoon un *Canadian Vocational Training Centre*. Une école gouvernementale d'enseignement par correspondance sert un nombre grandissant d'étudiants; l'école enseigne toutes les années du programme général ainsi que des matières techniques. La Saskatchewan est en train de mettre sur pied des écoles régionales, mais plusieurs petites écoles de campagne fonctionnent encore. Une commission royale chargée par la province d'enquêter sur l'agriculture et sur la vie rurale en Saskatchewan a accordé une attention particulière aux problèmes de la scolarité rurale et elle a publié son rapport en 1956.

La formation des instituteurs du primaire, en Saskatchewan, consiste en un cours d'une année après la XII^e à l'un des deux *Teachers' Colleges* (situés à Moose-Jaw et à Saskatoon). Le *College of Education* de l'Université de la Saskatchewan forme les professeurs du secondaire. Des mesures prises récemment en vue d'assurer une liaison plus étroite entre les écoles normales et l'université permettent aux diplômés des écoles normales d'entrer en deuxième année du cours (4 ans) menant au baccalauréat en pédagogie.

L'Université de la Saskatchewan (dont le Collège de Regina) et ses dix collèges affiliés dispensent l'enseignement supérieur. Il existe également deux grands séminaires catholiques et quatre collèges affiliés à l'Université d'Ottawa.